Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS HAUTS-DE-SEINE

Présentation de la campagne CNDS 2018

Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Montant du droit de tirage Ile-de-France

16 097 260€

Emploi : **7 010 196€**
Part traditionnelle : **9 087 064€**

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Les orientations

- Axe 1 : Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
- Axe 2 : Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive
- Axe 3 : Promouvoir le « sport santé » sous ses différentes formes
- Axe 4 : Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Les orientations CNDS 2018 déclinées

Orientations fédérales

PSTC

Projet associatif

Spécificités du territoire

Evolution du CNDS en 2018

- Régionalisation progressive du CNDS en Ile-de-France
- CNDS au service de la cohésion sociale
- Dématérialisation du CNDS avec de nouveaux outils (compte asso)

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Actions non éligibles en 2018

La formation
(Evolution notable cf mail du 01/03)

- Juges et arbitres
- Bénévoles
- Educateurs sportifs

390 700€ en 2017

GESI

7200€ en 2017

ATD

30 700€ en 2017

Séniors

48 000€ en 2017

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Bilan CNDS 2017
dans les Hauts-de-Seine

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Répartition Hauts-de-Seine

2 297 244 € en 2017

(+ 3,5% par rapport à 2016)

Dans **les Hauts de Seine**, les subventions ont été versées au bénéfice de **352** associations et organismes sportifs (contre 356 en 2016, soit -1,1%)

Répartition des subventions Comités/Clubs

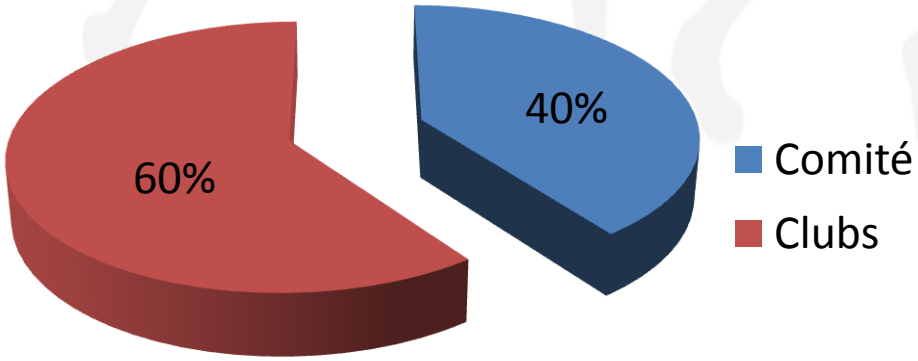

Répartition des subventions par catégorie de fédération

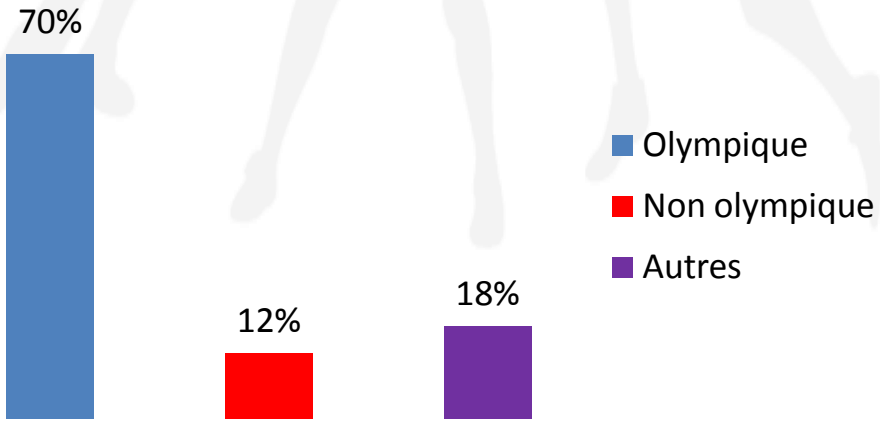

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Part des actions et de l'emploi dans l'enveloppe CNDS 2017 dans les Hauts-de-Seine

- **Emploi** : 819 844€ (+1,4%) représente 35% de l'enveloppe

- **Actions** : 1 477 400€ (-0,5%) représente 65% de l'enveloppe

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Thématiques CNDS

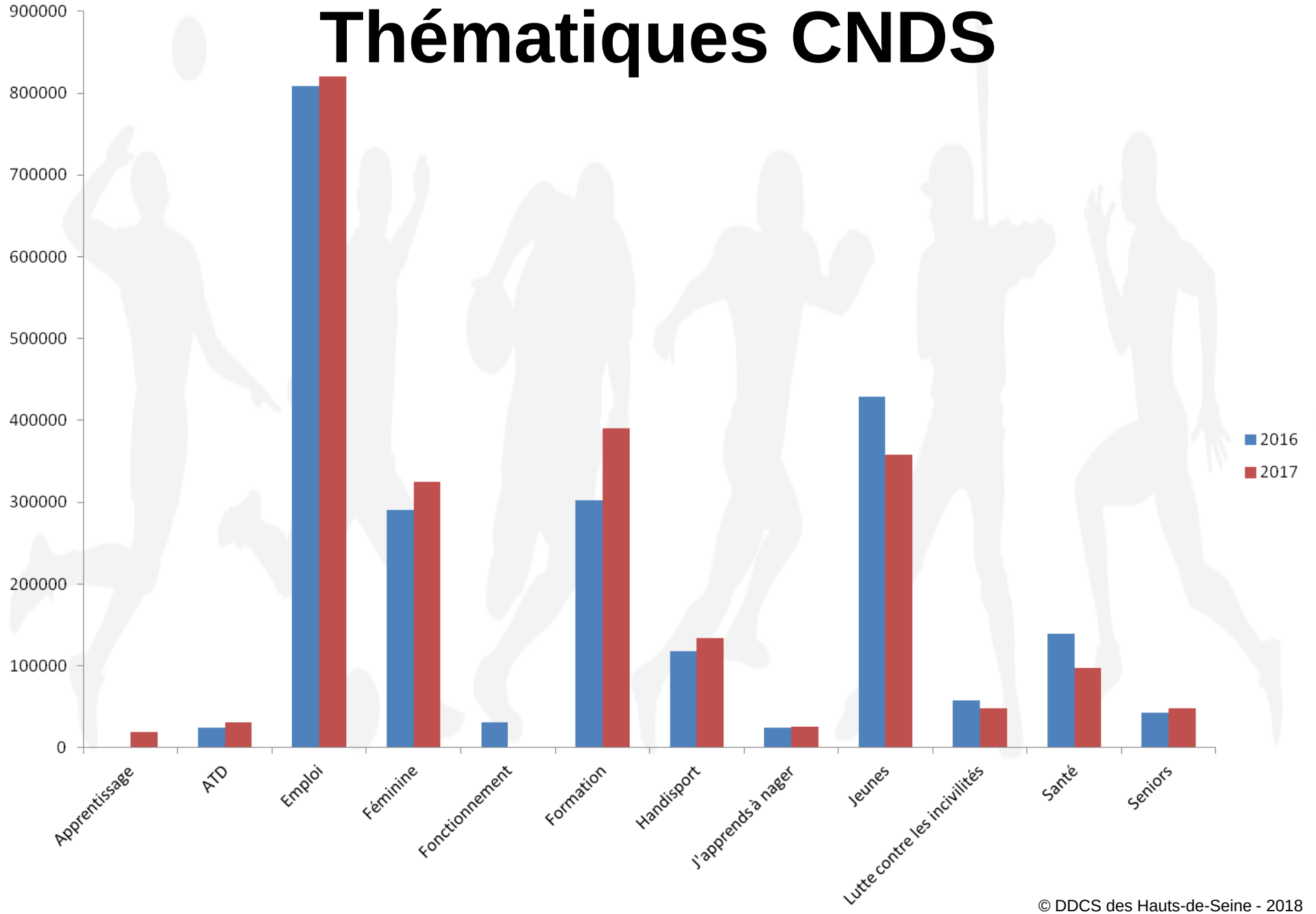

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Territoires prioritaires

39% des subventions CNDS accordées à des associations sportives localisées dans des communes en zone QPV

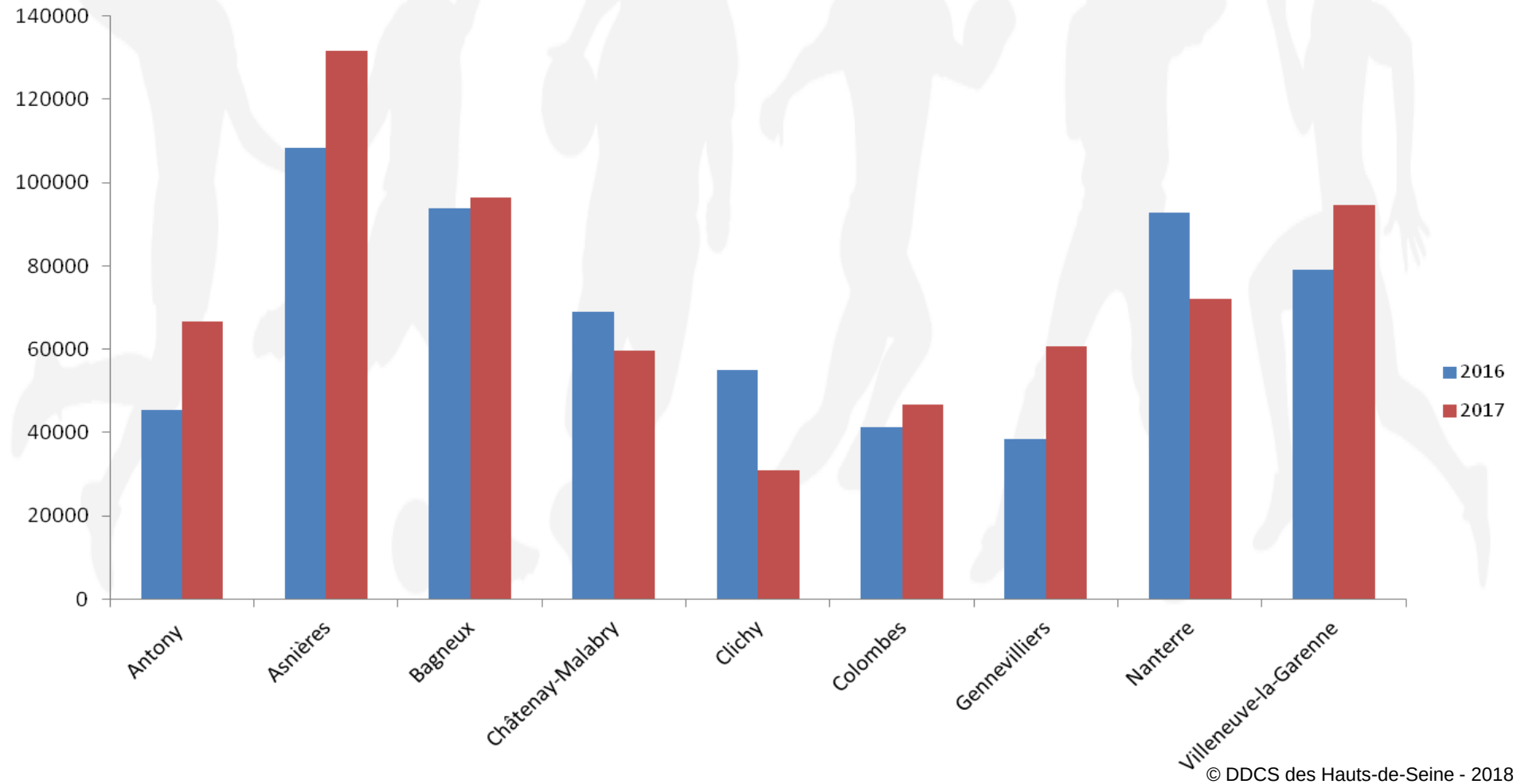

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Montants moyens des subventions dans les Hauts-de-Seine

(Hors emploi)

881 actions en 2017
(- 262 par rapport à 2016)

3777€ (-2%) par action pour les comités subventionnés

1460€ par action (+16%) pour les clubs subventionnés

Montant moyen
d'une subvention CNDS en 2017 :
2098€

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

1ère partie:

Les priorités

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Axe 1

Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif

Emploi

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

PRIORITES EMPLOI 2018

- Priorité aux emplois créés dans les **QPV**

ou

- Développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap

  - Priorité aux projets avec une stratégie de pérennisation de l'emploi

  - Priorité aux emplois techniques et pédagogiques (éducateurs sportifs) ou de développement

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

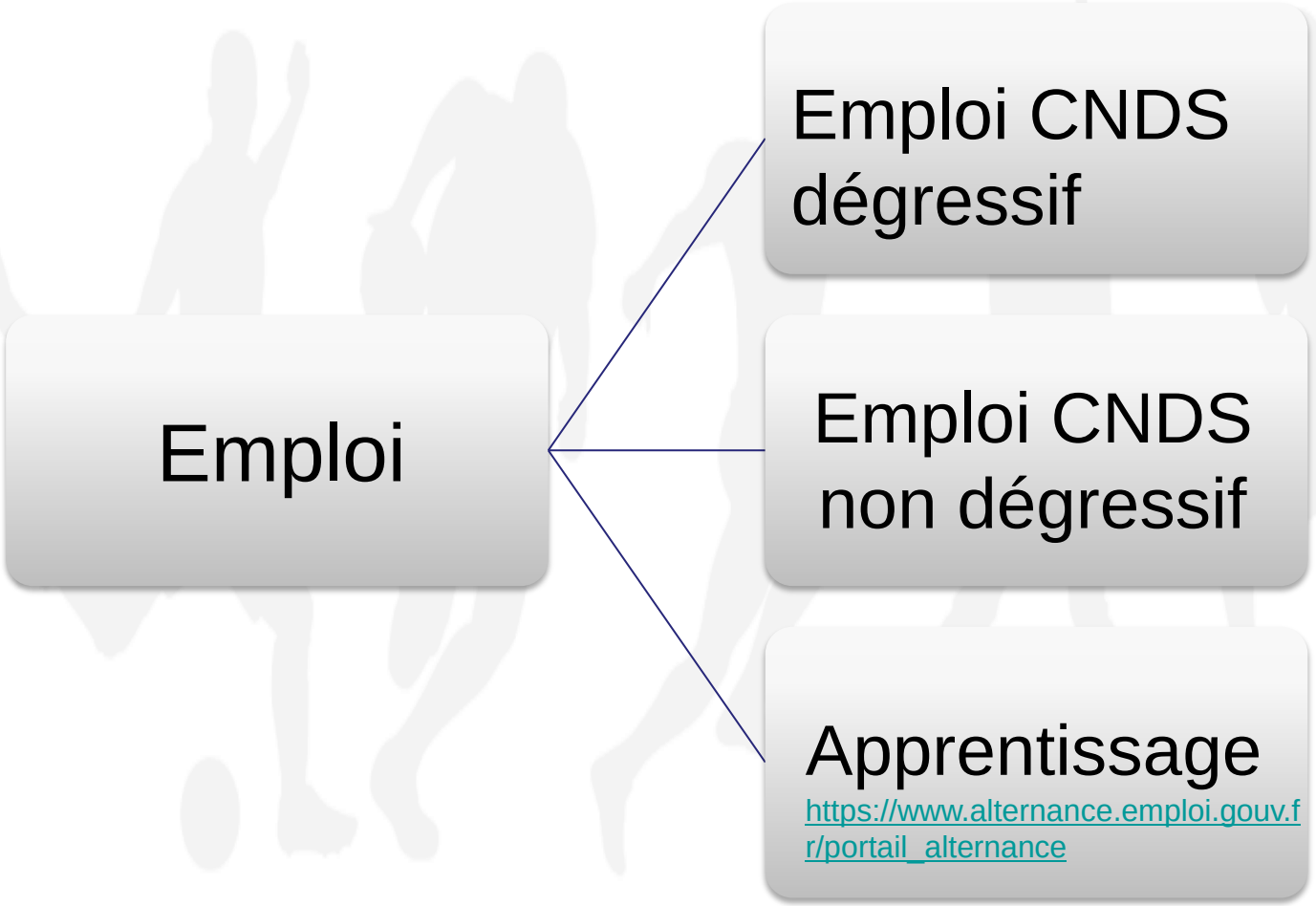

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Dossier de demande d'aide
EMPLOI CNDS 2018

MINISTÈRE DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

Nom de la structure	
Section (si club omnisports)	
Fédération	
Adresse	
Téléphone	
e-mail	
N° SIRET	

Présentation Générale de la structure

Nom du Président de la structure			
Nom du Président de la section (si club omnisports)			
Nombre d'adhérents		Dont nombre de licenciés	
Activités de la structure			
Publics touchés par les activités			
Territoires d'intervention			

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Axe 2

Corriger les inégalités d'accès et développer la pratique

Publics prioritaires
notamment sur
les territoires fragilisés

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Publics cibles

Public féminin

Jeunes – de 25 ans (Communes en QPV)

Public en situation de handicap

Public socialement défavorisé (Communes en QPV)

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Thématiques

Jeunes QPV	144 581€ en 2017
Pratique féminine prioritairement en QPV	325 377€ en 2017
Handisport	133 840€ en 2017
DAE	42 100€ en 2017
J’apprends à nager	25 825 € en 2017

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Axe 3

Promouvoir la pratique sportive en faveur de la santé

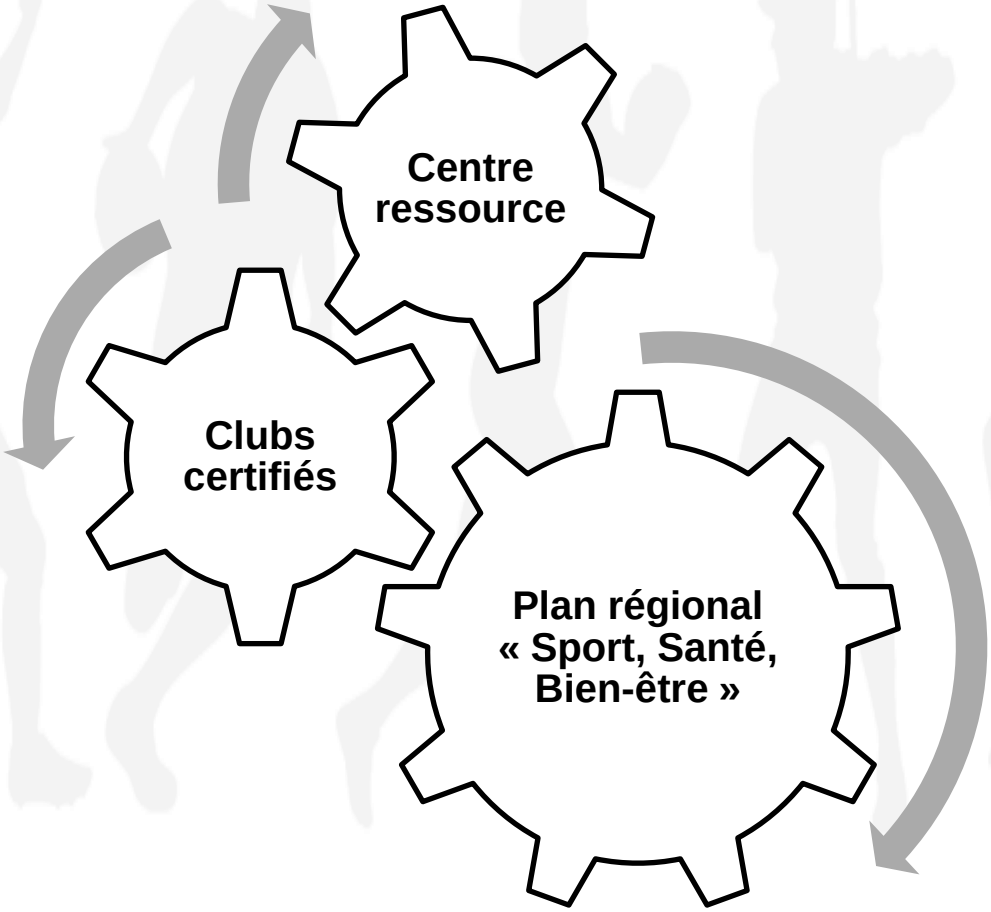

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Axe 4

Renforcer la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport

- Actions de prévention s'adressant à l'ensemble des acteurs du sport (sportifs, dirigeants, arbitres, supporters, éducateurs etc.) afin de mieux faire connaitre les règles de droit applicables en la matière :

- Lutte contre l'homophobie
- Lutte contre les violences faites aux femmes et aux mineurs
- Lutte contre les comportements déviants (incivilités)
- Lutte contre le décrochage des jeunes

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

JOP 2024

- Héritage et société
  - Les actions d’innovation sociale par le Sport

La Fête du Sport du 21 au 23 septembre 2018 (Appel à projet à venir, comité de pilotage national)

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

2ème partie

Le déroulement de la campagne

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Chronologie CNDS 2018

12 février : CT CNDS Ile-de-France

Début mars : ouverture du compte asso

2 avril : Fermeture de compte asso « dépôt » et fin des dépôts des dossiers de demandes de subvention

2 avril : Début mise en paiement des engagements pluriannuels antérieurs à 2018

3 avril au 20 avril : Réunion CD-DD

12 Juin : CT CNDS. Début mise en paiement des subventions

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Comité « tête de réseau »

- **Remontée projet au CD 10 jours avant**
- Faisabilité du projet et de la capacité du club à le justifier
- Déclinaison PSTC
- Le CNDS n’a pas vocation à subventionner le fonctionnement d’un club

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Fiche projet 3.1 thématique « orange »

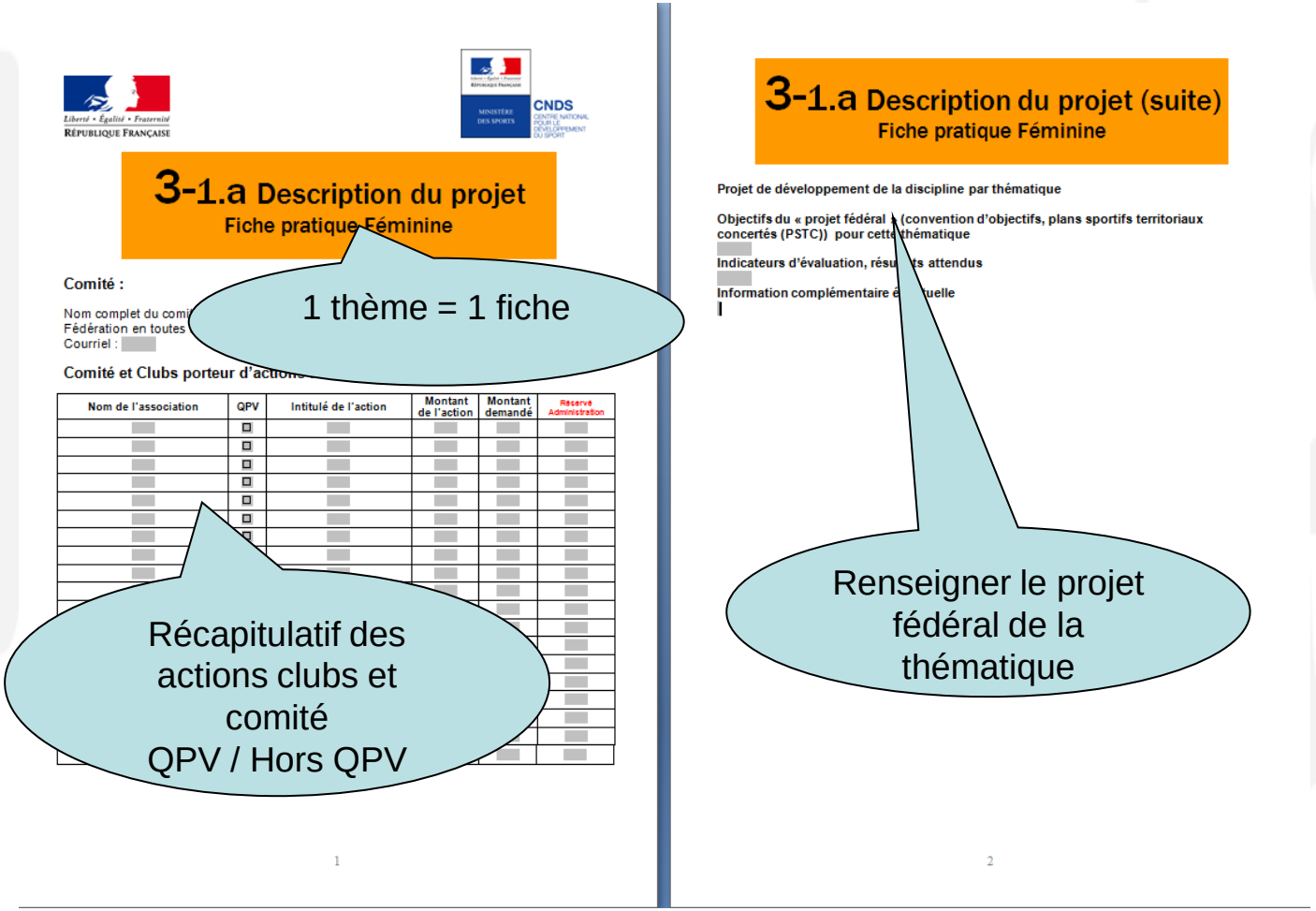

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

3-1.a Description du projet
Fiche pratique Féminine

Comité :

Nom complet du comi
Fédération en toutes
Courriel :

Comité et Clubs porteur d'actio

Nom de l'association	QPV	Intitulé de l'action	Montant de l'action	Montant demandé	Réserve Administration
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				
	☐				

1 thème = 1 fiche

Récapitulatif des actions clubs et comité
QPV / Hors QPV

1

3-1.a Description du projet (suite)
Fiche pratique Féminine

Projet de développement de la discipline par thématique

Objectifs du « projet fédéral » (convention d'objectifs, plans sportifs territoriaux concertés (PSTC)) pour cette thématique

Indicateurs d'évaluation, résu ts attendus

Information complémentaire é uelle

Renseigner le projet fédéral de la thématique

2

Le comité doit reporter toutes les actions des clubs qu'il a reçu dans la fiche 3.1 Orange par thématique et nous les envoyer par mail.

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Le nombre d'actions

Les associations pourront présenter au maximum :

- **1 action** (hors emploi) et **1 appel à projet** pour les clubs et associations locales
- **4 actions** (hors emploi), pour les têtes de réseau départementales (Comités départementaux et CDOS)
- Moins d'actions mais des actions plus structurantes et valorisées (1 action =)

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

La demande dématérialisée

- **L’utilisation du compte asso pour faire sa demande de subvention est fortement recommandée en 2018**
- Les dossiers présentés à la DDCS 92 via le compte asso seront traités en **priorité**
- Les têtes de réseaux **CDOS** et **Comités départementaux** seront à solliciter pour accompagner les clubs
- La **DDCS** sera également disponible pour accompagner les associations

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Le compte asso

http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html

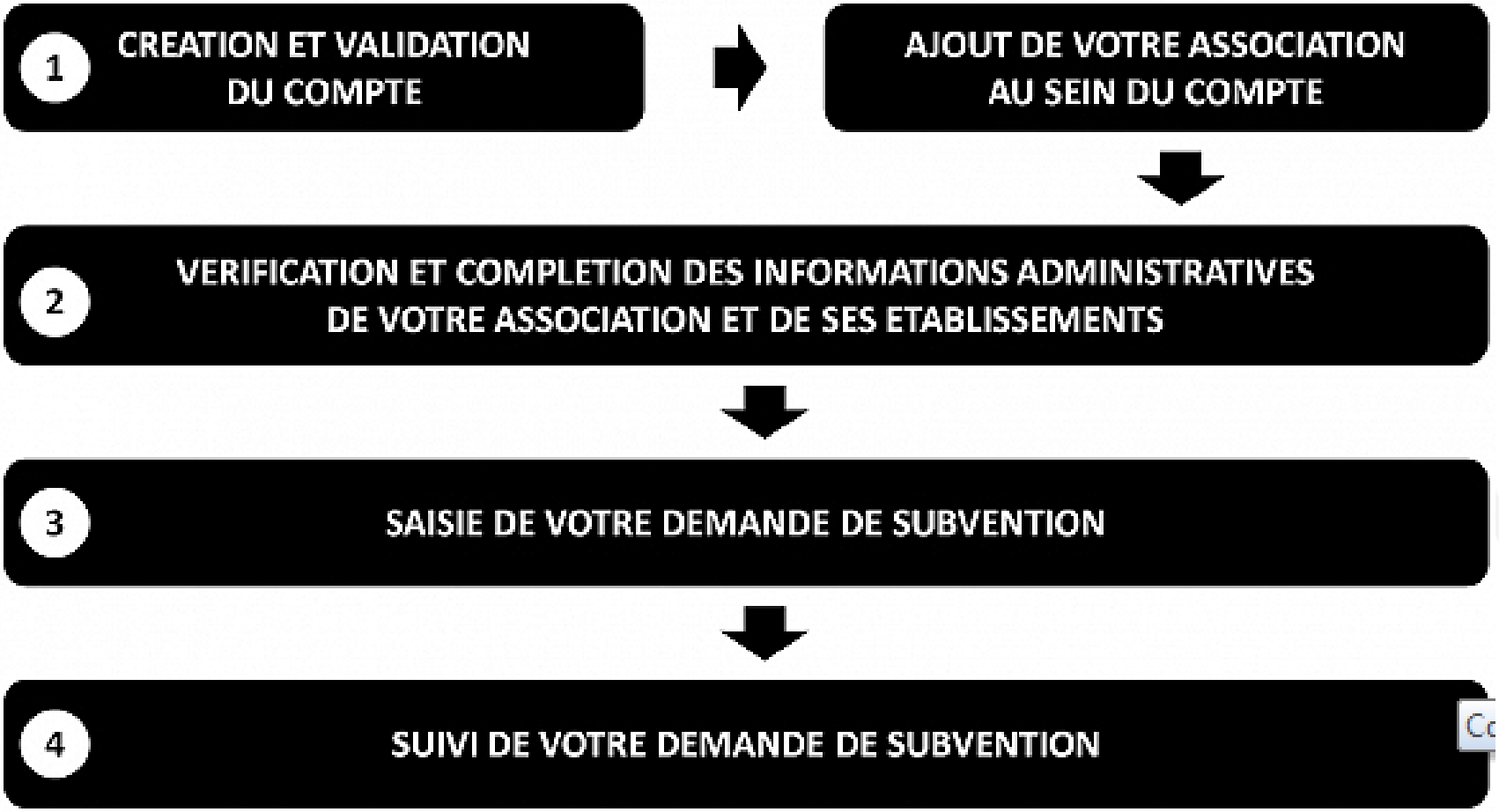

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Conseils

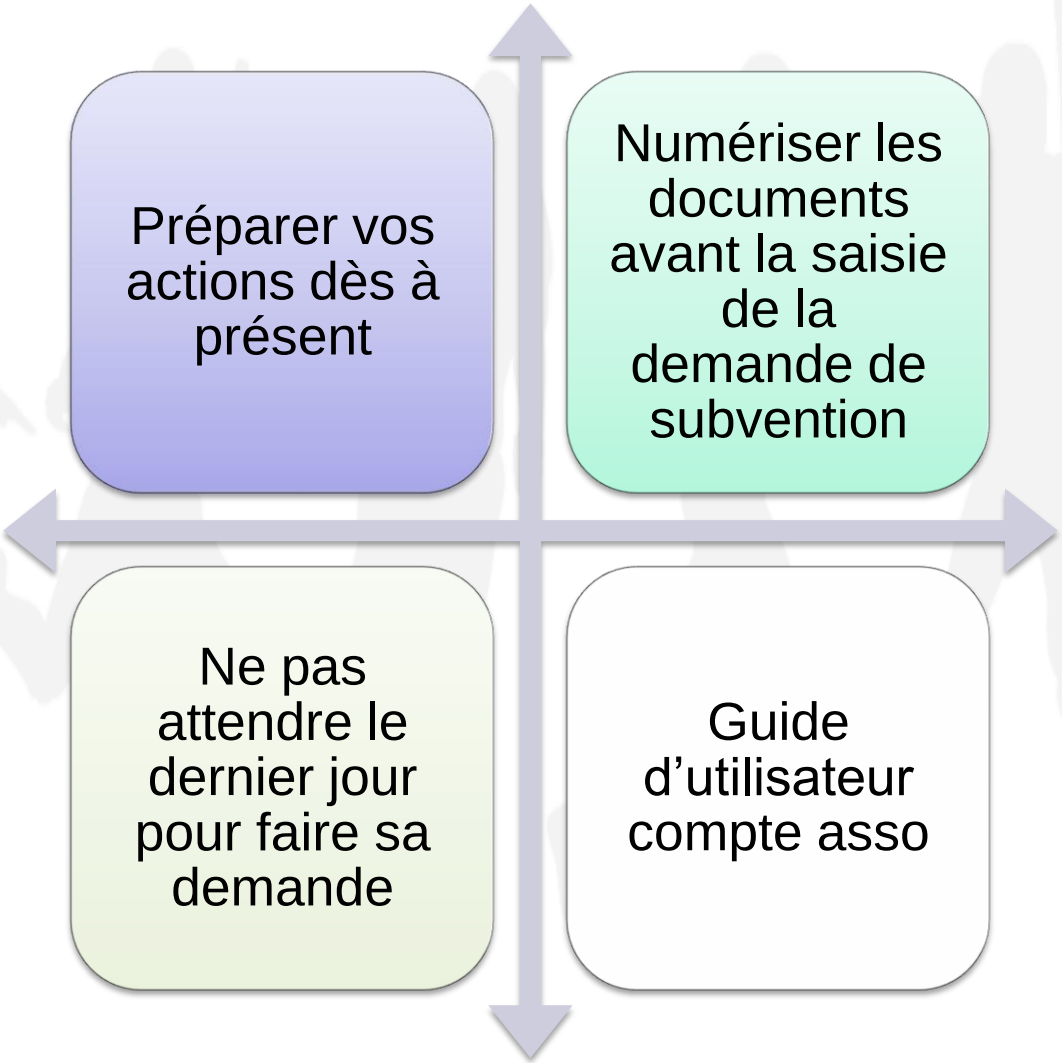

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Rappels

- Montant minimum accordé (ou déposé) : 1.500 € pour l'ensemble des actions d'un comité ou d'un club et 1 000 € pour les sections d'un club multisports

- La subvention demandée ne doit pas dépasser 50% du budget prévisionnel de l'action

- Participation obligatoire du club

- Convention obligatoire pour toute subvention > 23.000 €

- Visite d'évaluation

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Notice d'information

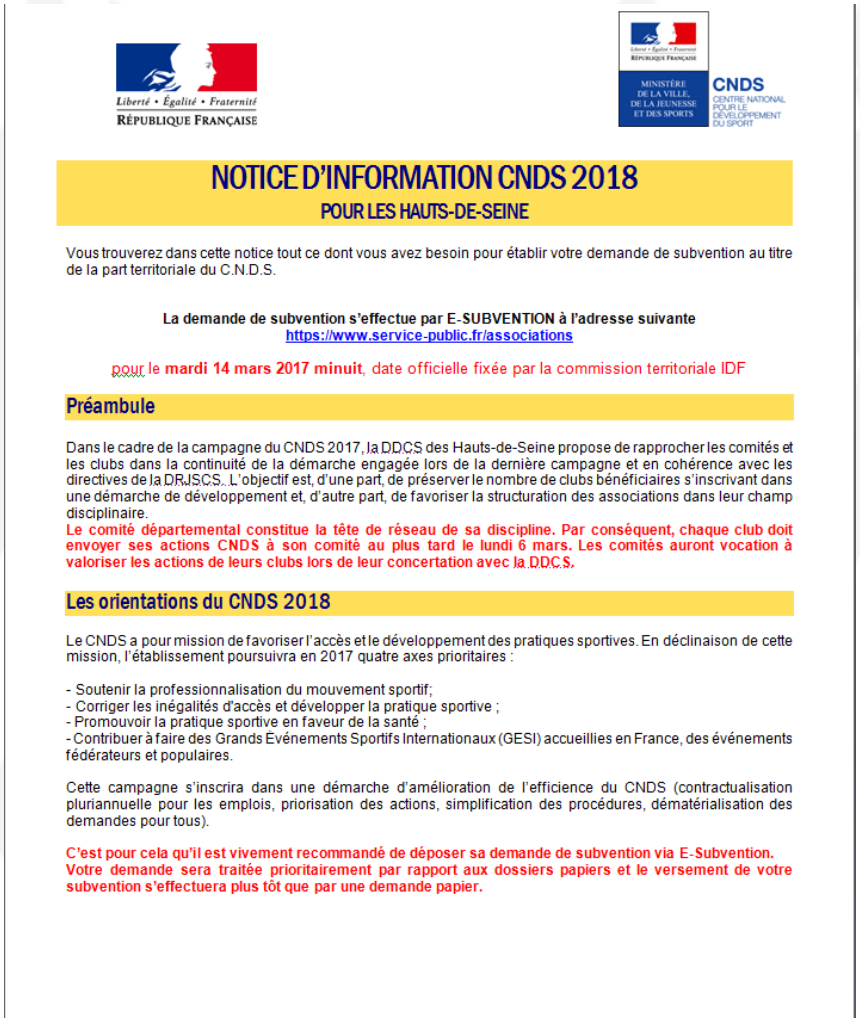

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
CNDS
CENTRE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT

NOTICE D'INFORMATION CNDS 2018
POUR LES HAUTS-DE-SEINE

Vous trouverez dans cette notice tout ce dont vous avez besoin pour établir votre demande de subvention au titre de la part territoriale du C.N.D.S.

La demande de subvention s'effectue par E-SUBVENTION à l'adresse suivante
https://www.service-public.fr/associations

pour le **mardi 14 mars 2017 minuit**, date officielle fixée par la commission territoriale IDF

Préambule

Dans le cadre de la campagne du CNDS 2017, la DDCS des Hauts-de-Seine propose de rapprocher les comités et les clubs dans la continuité de la démarche engagée lors de la dernière campagne et en cohérence avec les directives de la DRJSCS. L'objectif est, d'une part, de préserver le nombre de clubs bénéficiaires s'inscrivant dans une démarche de développement et, d'autre part, de favoriser la structuration des associations dans leur champ disciplinaire.
Le comité départemental constitue la tête de réseau de sa discipline. Par conséquent, chaque club doit envoyer ses actions CNDS à son comité au plus tard le lundi 6 mars. Les comités auront vocation à valoriser les actions de leurs clubs lors de leur concertation avec la DDCS.

Les orientations du CNDS 2018

Le CNDS a pour mission de favoriser l'accès et le développement des pratiques sportives. En déclinaison de cette mission, l'établissement poursuivra en 2017 quatre axes prioritaires :

- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif;
- Corriger les inégalités d'accès et développer la pratique sportive ;
- Promouvoir la pratique sportive en faveur de la santé ;
- Contribuer à faire des Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) accueillies en France, des événements fédérateurs et populaires.

Cette campagne s'inscrira dans une démarche d'amélioration de l'efficience du CNDS (contractualisation pluriannuelle pour les emplois, priorisation des actions, simplification des procédures, dématérialisation des demandes pour tous).

C'est pour cela qu'il est vivement recommandé de déposer sa demande de subvention via E-Subvention.
Votre demande sera traitée prioritairement par rapport aux dossiers papiers et le versement de votre subvention s'effectuera plus tôt que par une demande papier.

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Questions/réponses

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

CDOS
HAUTS-DE-SEINE

L'équipe de la DDCS en charge du Sport et le CDOS des Hauts-de-Seine vous souhaitent une bonne saison sportive

© DDCS des Hauts-de-Seine - 2018